

L'agriculture :
1^{er} aménageur de l'espace périgourdin. 44 % du territoire en forêt, 57 % de la SAU en prairies destinées à l'élevage, un système polyculture élevage et une diversité de terroirs proposant des paysages diversifiés, attractifs pour les touristes, les nouveaux arrivants et les retraités...



Adresse physique du siège

Pôle Interconsulaire (PIC)
295 boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX-CHAMIER

Adresse postale

CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9

Tél. 05 53 35 88 88
accueil@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Vert

Maison des Services - Rue Henri Saumande
24800 THIVIERS
Tél. 05 53 55 05 09 - Fax 05 53 55 05 10
antenne.pv@dordogne.chambagri.fr

Bureau Ribérac :

Rue du Four prolongée - BP53 - 24600 RIBERAC
Tél. 05 53 92 47 50 - Fax 05 53 92 47 53

Antenne Périgord Pourpre Vallée de l'Isle

Pôle Viticole - 237 rue Bridet - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 63 56 50 - Fax 05 53 63 56 55
antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Douville :

Maison Jeannette - 24140 DOUVILLE
Tél. 05 53 80 89 38 - Fax 05 53 81 39 48

Antenne Périgord Noir

Place Marc Busson - 24200 SARLAT
Tél. 05 53 28 60 80
antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

→ Ouverture au public
9 h - 12 h // 13 h 30 - 17 h
du lundi au vendredi

Le "PIC", côté pratique

Accès

Voiture : A89, sortie n°15
Bus : Ligne Nord-Sud Express - NSE

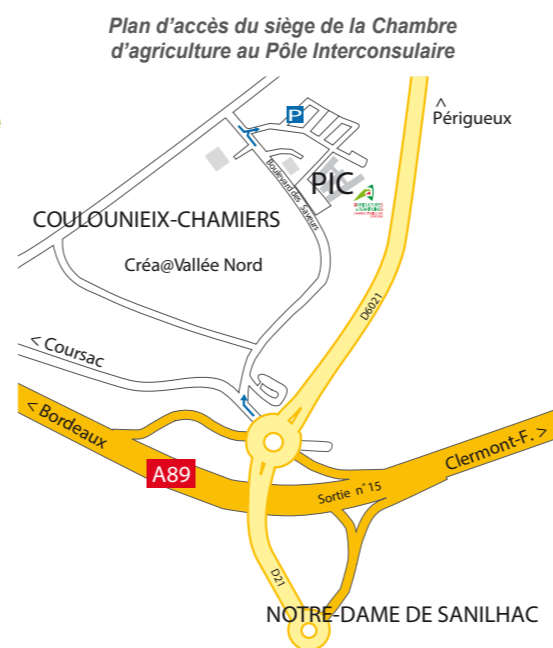
Train : Ligne Bordeaux-Brive et Bordeaux-Sarlat

Coordonnées GPS

Latitude : 45.143643
Longitude : 0.700135

Parking gratuit

Situé à l'arrière du bâtiment





Sa fonction

Représenter les intérêts de l'agriculture et de la ruralité

La Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics en matière agricole, de gestion des ressources naturelles et de la forêt, de développement économique, d'environnement... Elle contribue activement au **développement agricole** en mettant en œuvre des programmes d'intérêts généraux dans une logique de **développement durable**. Établissement public de l'État à caractère administratif, la chambre n'est pas un service de l'État.

Un réseau national

Le groupe Chambres d'agriculture compte 94 chambres départementales, 21 chambres régionales et une assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Les chambres départementales de Nouvelle-Aquitaine avec la Chambre régionale collaborent sur des projets communs pour un meilleur service aux agriculteurs. Par ailleurs, le réseau a développé trois marques nationales : *Bienvenue à la Ferme*, *Marchés de Producteurs de Pays* et *France des Saveurs*. Enfin, il dispose d'une école d'ingénieurs, l'ESITPA, et d'un centre de formation commun, Résolia.



Proche de vous

Des élus à votre écoute

La Chambre d'agriculture est représentée par **46 professionnels agricoles élus au suffrage universel** tous les 6 ans. Ces élus se répartissent entre plusieurs collèges : agriculteurs, salariés, propriétaires fonciers, sylviculteurs, syndicats, coopératives, Crédit agricole et Mutualité sociale agricole. Par **leur connaissance du territoire et des enjeux agricoles**, ils assurent une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture et de la ruralité auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et économiques. Ils se rassemblent 3 à 4 fois par an en session plénière et peuvent à cette occasion émettre des motions.

Des conseillers proches de vous

Les chambres d'agriculture assurent à la fois une mission de service public avec le Centre de formalités des entreprises (CFE), l'information en matière d'installation et de transmission, la déclaration des contrats d'apprentissage, l'identification des animaux (IPG) et **une mission de conseil et d'accompagnement**.

Notre organisme accompagne les agriculteurs tout au long de leur vie professionnelle. De l'installation, en passant par le développement de l'entreprise, jusqu'à la transmission, les conseillers apportent une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs pour leur permettre de réussir dans leur vie professionnelle. Une équipe pluridisciplinaire intervient sur divers champs de compétences :

- L'émergence et l'accompagnement de projets locaux : trois animateurs territoriaux veillent au maintien et au développement de l'agriculture au sein des territoires en favorisant l'éclosion des projets
- Le conseil spécialisé : élevage, productions végétales, agritourisme...
- La recherche, l'innovation et l'expérimentation
- La formation et l'emploi en agriculture
- L'installation et la transmission des agriculteurs
- L'information, la communication et la diffusion technique
- L'animation et le développement rural, la promotion des terroirs et de l'agritourisme
- La gestion du foncier
- Les études et la prospective



3
antennes locales
assurent la proximité
avec l'ensemble des
ressortissants et des
partenaires.

L'agriculture...

Portrait de l'agriculture périgordine

« Les entreprises agricoles périgordines, sources de richesses environnementales, culturelles et économiques »

- 8 700 exploitations dont 4 200 moyennes et grandes, c'est-à-dire des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 €.
- Plus de 20 productions représentées dont certaines filières fleurons de la gastronomie française (foie gras, truffes, cèpes, vins...).
- Élevage, grandes cultures et viticulture représentent les productions les plus importantes en effectifs et chiffre d'affaires.
- 50 % de la production agricole est placée sous signes officiels de qualité (AOC, IGP...).
- La Dordogne compte parmi les premiers départements en matière de tourisme à la ferme.
- L'exploitation agricole périgourdine reste à taille humaine avec en moyenne 63 hectares pour les exploitations moyennes et grandes.
- Une part notable de salariat agricole avec des productions employeuses de main d'œuvre, 30 % de femmes chefs d'exploitation et 23 % de pluriactifs.

(Source : recensement agricole 2010)

Les priorités pour demain

- Développer les animations territoriales en cohérence avec les besoins et attentes des agriculteurs.
- Assurer le renouvellement des générations pour maintenir l'activité agricole porteuse de lien social, garante de la qualité et de l'autonomie alimentaire locale.
- Concilier qualité et quantité d'eau, enjeu majeur pour sécuriser les cultures.
- Préserver l'environnement et les paysages tout en garantissant la viabilité économique des exploitations.

